



Profil de l'IADI

L'Association internationale des systèmes de garantie des dépôts (IADI) a été créée le 6 Mai 2002, comme personne morale de droit suisse, sans but lucratif. Elle est domiciliée à la Banque des Règlements Internationaux à Bâle (Suisse).

Idée

Partager à travers le monde, l'expertise en matière de garantie des dépôts.

Mission

Contribuer à mettre en valeur l'efficacité de la garantie des dépôts en promouvant des repères et une coopération internationale.

Objectifs

Contribuer à la stabilité des systèmes financiers en promouvant une coopération internationale dans le domaine de la garantie des dépôts et encourager un large contact international entre les systèmes de garantie des dépôts et les autres parties intéressées.

Origine

L'Association a été créée à la suite des études de groupes de travail sur l'assurance des dépôts (1999/2001). Ces groupes, de composition multinationale, ont été constitués lorsque le Forum de Stabilité Financière, devenu le Conseil de Stabilité Financière, les chargea préalablement d'examiner l'utilité de la mise en place de repères pour la garantie des dépôts, puis de développer des approches permettant d'aider les décideurs à concevoir et à améliorer l'efficacité des systèmes de garantie des dépôts. Lorsqu'a été soumis le rapport final au Forum de Stabilité Financière en septembre 2001, les efforts pour créer prochainement une Association internationale des systèmes de garantie des dépôts avaient déjà été entrepris.

Gouvernance et Organisation

L'autorité suprême de l'Association est l'**Assemblée générale de ses Membres**, le **Conseil exécutif** assure le bon fonctionnement de l'Association.

Le Président du Conseil exécutif et Président de l'Association est Martin J. Grunberg, Vice-président du Federal Deposit Insurance Corporation (USA).

Le Trésorier est Bakhyt Mazhenova, Directrice Générale du Fonds de Garantie des Dépôts du Kazakhstan.

Le Secrétaire général est Donald Inscope.

Des **comités permanents** ont été établis par le Conseil exécutif afin de l'aider dans la bonne exécution de ses activités :

Le **Comité d'Audit** assure l'intégrité des informations financières publiées de l'Association.

Le **Comité Finances et Plan** surveille les ressources financières de l'Association, prépare les programmes de travail et les budgets, les rapports sur la situation financière de l'IADI.

Le **Comité Adhésion et Communication** contribue à la réalisation des objectifs de l'Association par le développement et la pérennité de l'adhésion des participants et entreprend les actions de communication.

Le **Comité Recherches et Repères** mène des recherches, développe et promeut les repères généraux, les principes essentiels pour mettre en valeur l'efficacité des systèmes de garantie des dépôts.

Le **Comité Formation et Conférences** évalue les besoins des membres adhérents, accroît les ressources des participants et travaille avec les partenaires de l'Association et autres parties intéressées à la formation et au développement.

Le **Comité juridique** revoit et entreprend des recherches sur les questions juridiques concernant la garantie des dépôts.

Des **comités régionaux** ont été créés pour **l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, les Caraïbes, l'Eurasie, l'Europe** ainsi que pour **le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord** afin de refléter les intérêts régionaux et les questions d'intérêts communs par l'échange d'informations et d'idées.

Participants à l'Association Internationale

Membres

Il s'agit d'entités qui du fait de lois ou règlements assument la garantie des dépôts ou la protection des déposants. L'Association compte actuellement 52 Membres : Agencia de Garantía de Depósitos (Equateur); Albanian Deposit Insurance Agency; Autorité des marchés financiers (Québec); Banco Central del Uruguay, Superintendencia de Protección del Ahorro Bancario; Banco de Guatemala como Administrator del Fondo para la Protección del Ahorro; Bangladesh Bank; Bank Al-Maghrib, Fonds Collectif de Garantie des Dépôts (Maroc); Bank Deposit Security Fund (Soudan); Fonds de garantie des banques (Pologne); Barbados Deposit Insurance Corporation; Bulgarian Deposit Insurance Fund; Canada Deposit Insurance Corporation; Central Deposit Insurance Corporation; Deposit Guarantee Fund (Ukraine); Deposit Guarantee Fund in the Banking System (Roumanie); Deposit Insurance Agency (Fédération de Russie); Deposit Insurance Agency of Bosnia and Herzegovina; Deposit Insurance and Credit Guarantee Corporation, Reserve Bank of India; Deposit Insurance Board of Tanzania; Deposit Insurance Corporation (Trinidad et Tobago); Deposit Insurance Corporation of Japan; Deposit Insurance Corporation, Central Bank of The Bahamas; Deposit Insurance Fund (République Tchèque); Deposit Insurance of Vietnam; Deposit Protection Agency (Thaïlande); Deposit Protection Board (Zimbabwe); Deposit Protection Fund Board (Kenya); Federal Deposit Insurance Corporation (USA); Financial Services Compensation Scheme-FSCS(UK); Fondo de Garantía de Depósitos de las Instituciones Financieras (Nicaragua); Fondo de Garantía de Depósitos y Protección Bancaria (Venezuela); Fondo de Garantías de Instituciones Financieras (Colombie); Fondo de Seguro de Depósitos (Pérou); Fonds de Garantie des Dépôts (France); Fundo Garantidor de Créditos (Brésil); Hong Kong Deposit Protection Board; Indonesia Deposit Insurance Corporation; Institut National de Garantie des Dépôts (Liban); Instituto de Garantía de Depósitos (Salvador); Instituto para la Protección al Ahorro Bancario (Mexique); Jamaica Deposit Insurance Corporation; Jordan Deposit Insurance Corporation; Kazakhstan Deposit Insurance Fund; Korea Deposit Insurance Corporation; Malaysia Deposit Insurance Corporation; National Deposit Insurance Fund of Hungary; Nigeria Deposit Insurance Corporation; Philippine Deposit Insurance Corporation; Savings Deposit Insurance Fund of Turkey; Seguro de Depósitos Sociedad Anónima (Argentine); Singapore Deposit Insurance Corporation et le Swedish National Debt Office.

Associés

Il s'agit d'entités qui ne remplissent pas tous les critères pour être membres mais qui sont en train d'examiner l'instauration d'un système de garantie des dépôts ou qui participent au système de sécurité des déposants et ont un intérêt direct à l'efficacité d'un système de garantie des dépôts. Il y a actuellement six associés : Bangko Sentral ng Pilipinas, Banque d'Algérie, Bank of Mongolia, Bank of Thailand, Monetary Authority of Singapore et The National Treasury (Afrique du Sud).

Observateurs

Il s'agit d'autres parties intéressées comme les organisations internationales, des institutions financières ou des firmes professionnelles. Trois entités sont actuellement admises comme observatrices : Deloitte & Touche LLP, Excel Technology International (Hong-Kong) et Goodmans LLP.



Partenaires

Il s'agit d'entités qui participent à un processus coopératif avec l'Association pour la mise en œuvre de ses objectifs. Ces douze partenaires sont actuellement les suivants : Asian Development Bank Institute, Association of Supervisors of Banks of the Americas, Centro de Estudios Monetarios Latinoamericanos, European Bank for Reconstruction and Development, European Forum of Deposit Insurers, Inter-American Development Bank, International Bank of Reconstruction and Development (La Banque Mondiale), International Monetary Fund, The SEACEN Centre, The Toronto International Leadership Centre for Financial Sector Supervision, l'Union des Banques Arabes et le U.S. Department of the Treasury, International Affairs, Office of Technical Assistance (OTA), Banking Financial Services Team.

Cotisations

A compter de l'exercice 2009/2010, les cotisations sont payées en Francs suisses (CHF). Les membres de l'IADI paient une cotisation annuelle de 11 390 Francs suisses, leur contribution initiale est aussi de 11 390 Francs suisses, payable sur deux ans. Pour les Associés et Observateurs, la cotisation annuelle est respectivement de 8 542,50 Francs suisses et de 5 695 Francs suisses. Les Partenaires ne paient aucune cotisation. Ces contributions en Francs suisses sont identiques, au 31 mars 2009, aux cotisations en US\$ antérieurement en vigueur (respectivement 10.000, 7.500 et 5.000 US\$).

Manifestations et Publications

A l'occasion de son Assemblée générale annuelle, l'Association organise une Conférence annuelle. La 8^{ème} Conférence annuelle sera organisée à Bâle (Suisse) en septembre 2009, conjointement avec l'Institut de la Stabilité Financière et le Comité de Bâle. La 7^{ème} Conférence annuelle s'est tenue, à l'invitation du FDIC, à Arlington (USA) en octobre 2008. Les conférences précédentes ont porté sur les thèmes suivants : *Garantie des dépôts et protection des consommateurs* (Malaisie, Octobre 2007), *Améliorer l'efficacité* (Brésil, Novembre 2006), *Challenges pour les systèmes de garantie des dépôts pour la résolution des faillites bancaires* (Taïpei, Septembre 2005), *Assemblage des outils pour les systèmes de garantie des dépôts* (Suisse, Octobre 2004), *Protection effective des déposants : Mise en œuvre des modalités de gouvernance* (Corée du Sud, Octobre 2003) et *Gestion des transitions pour les praticiens de la garantie des dépôts* (Suisse, Mai 2002).

Pour aborder les intérêts et les perspectives régionaux, les Comités régionaux tiennent des réunions et des conférences : Kazakhstan (mai 2009), République Tchèque (janvier 2009), Nigeria (Août 2008), Russie (Mai 2008), Indonésie (Mars 2008), Salvador (Août 2007), Turquie (Juin 2007), Vietnam (Mars 2007), République Tchèque (Janvier 2007), Brésil (Novembre 2006), Philippines (Février 2006), Maroc (Février 2006), République Tchèque (Janvier 2006), Mexique (Novembre 2005), Taïpei (Septembre 2005), Zimbabwe (Août 2005), Colombie (Juin 2005), Kazakhstan (Mai 2005), Trinidad (Décembre 2004), Mexique (Août 2004), Nigeria (Juin 2004), Ukraine (Mai 2004), Japon (Mars 2004), Malaisie (Février 2004) et Jamaïque (Avril 2003).

Des conférences, séminaires ou séances de travail sont organisés sur divers sujets : IADI *Formation des cadres : Remboursement des déposants garantis* (avril 2009), *FSI, FSVC et Comité Régional MENA : Séminaire sur la crise globale et le changement de la supervision du secteur financier* (avril 2009), *IADI Formation des cadres : Liquidation bancaire* (Juillet et Septembre 2008), *Etablissement d'un système de garantie des dépôts et gestion des demandes d'indemnisation* (Juillet 2007), *Questions transfrontières* (Mai 2007), *Banques en difficulté et primes différentielles* (Mars 2007), *Instabilité financière internationale : Activités bancaires transfrontières et réglementation*, co-organisé avec la Federal Reserve Bank of Chicago (Octobre 2006), *Gestion des risques d'une entreprise* (Septembre 2006), *Gestion des risques pour les systèmes de garantie des dépôts* (Novembre 2004), *Gestion des risques d'une entreprise* (Avril 2004), *Garantie des dépôts dans les*

Balkans (Décembre 2003), *Garantie des dépôts en Centre-Asie Mongolie et Azerbaïdjan* (Janvier 2003), *Plan stratégique* (Mai et Février 2007, Septembre 2006, Juin 2005 et Juillet 2002).

Pour améliorer la garantie des dépôts et correspondre au mieux aux besoins de ses adhérents, l'IADI entreprend des recherches et émet des « principes essentiels » ainsi que des « lignes directrices » d'application. Elle a émis des lignes directrices relatives à la promotion de relations effectives entre les participants au système de sécurité financière (Janvier 2006), au traitement des faillites bancaires (Décembre 2005) et au développement de primes différentielles (Février 2005). Un ensemble de « Principes essentiels pour un système de garantie des dépôts efficace » a été approuvé par le Comité de Bâle de supervision bancaire et l'IADI, il a été diffusé le 18 juin 2009. Ce document a été transmis au Conseil de Stabilité Financière. L'IADI a aussi émis des lignes directrices concernant la Gouvernance des systèmes de garantie des dépôts (mai 2009), l'Information du Public relative aux systèmes de garantie des dépôts (mai 2009), le Financement des systèmes de garantie des dépôts (mai 2009), des lignes directrices générales pour promouvoir d'effectives relations entre les participants au système de sécurité financière (janvier 2006), pour le traitement des faillites bancaires (décembre 2005) et pour le développement des systèmes de primes différentielles (février 2005). L'IADI a aussi émis deux papiers de recherche régionale, l'un sur les effets de la garantie des dépôts sur le développement du secteur bancaire avec pour exemple le Kazakhstan, la Russie et l'Ukraine (janvier 2009), l'autre sur la transition d'un système de garantie complète à un système de garantie limitée. Cinq projets de papier pour discussion concernant le mandat des systèmes de garantie, les demandes d'indemnisation et le recouvrement, le plafond d'indemnisation, la protection légale et l'indemnité du personnel ainsi que la gestion des risques ont été achevés. Quatre projets de papier sont en cours d'élaboration : ils sont relatifs à l'évaluation de l'adéquation des systèmes de garantie des dépôts, aux questions concernant des situations transfrontières, à l'élaboration d'un système d'assurance des dépôts conformes aux règles islamiques ainsi qu'à l'assurance des dépôts conforme à la Charia.

Pour d'autres informations sur les manifestations internationales ou régionales ainsi que sur les publications comme par exemple les rapports annuels de l'Association, les notes sur les lignes directrices, les Research letters, les Newsletters, le catalogue des formations ou diverses prestations, consulter le site Internet de l'Association : www.iadi.org.

Comment rejoindre l'Association

Les demandes d'adhésion doivent être adressées au Secrétaire général qui les transmettra au Conseil Exécutif pour examen et approbation. Le dossier d'adhésion est disponible sur le site internet de l'Association ou peut être obtenu auprès du secrétariat.

Pour contacter l'Association

Siège c/o Banque des Règlements Internationaux
Centralbahnplatz 2 CH-4002 Bâle, Suisse

Téléphone : +41 61 280 99 33

Télécopie : +41 61 280 95 54

Mél : info@iadi.org

Site Internet : www.iadi.org

Donald Inscoe

Secrétaire Général

Téléphone : +41 61 280 99 31

Télécopie : +41 61 280 95 54

Mél : don.inscoe@iadi.org

Kim White

Secrétaire Général Adjoint

Téléphone : +41 61 280 99 33

Télécopie : +41 61 280 95 54

Mél : kim.white@iadi.org